VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Will J. Morgan. Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSE FERNANDEZ.

No 52.119—Cour Civile de District—Division B.

CARRÉ DE TERRE DE VALEUR

Dans le Sixième District, Contenant 24 Terrains, Filet borné par les rues Robert, Upperline, Liberté et Howard.

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 631 rue Carondelet—JEUDI, le 16 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, je vendrai, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 30me jour de novembre 1909, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Robert, Upperline, Liberté (autrefois St André ou Green) et Howard (autrefois St Georges), comprenant 24 terrains désignés par les Nos un à vingt-quatre inclusivement, sur un plan dressé par A. de Armas, voyer général, daté du 6 mai 1859, déposé en l'étude de A. Dufourcq, ancien notaire, d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit: Le lot un, formant l'angle de la rue Robert et Liberté et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Robert et Howard et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur 120 de profondeur entre lignes parallèles, les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 mesurant chacun 30 3/3 de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos 11 et 20 mesurent chacun 30 3/4 de face à la rue Upperline sur 120 de profondeur, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Upperline et Liberté et le lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard, les lots 12 à 19 inclusivement mesurent chacun 30 3/3 de face à la rue Upperline sur 120 de profondeur, les lots 21 et 22 mesurent chacun 30 de face à la rue Liberté sur 150 5/ de profondeur et les lots 23 et 24 mesurent chacun 30 de face à la rue Howard sur 150 5/ de profondeur.

Ladite propriété devant être offerte en parcelle de un ou plusieurs lots à la fois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en trois ans en billets et deux ans de crédit garanti par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, ensemble avec dix pour cent d'honoraires d'avocat, l'assomption des taxes pour l'année 1909 en sus avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passés pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur et que tout les acquéreurs fassent un dépôt d'un pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, encanteur.
Bureau 331 33 rue Carondelet.

Legier & Grissom, avocat pour le demandeur.

Lyle Saxon & Meyer H. Dreifus, avocat, pour le représentant le défendeur.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

Par Willard & Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Spéculateurs et Placeurs Attention ! Une Occasion pour Acquérir de Splendides Terrains Dans le Quatrième District, Voisinage Complètement Amélioré.

LIQUIDATION DE LA PEOPLE'S BREWING CO.

L'ILET DE VALEUR SPLENDIDEMENT SITUE, COMPRENANT

VINGT-QUATRE TERRAINS,

DEVANT ETRE VENDUS AUX PLUS HAUTS ENCHERISSEURS.

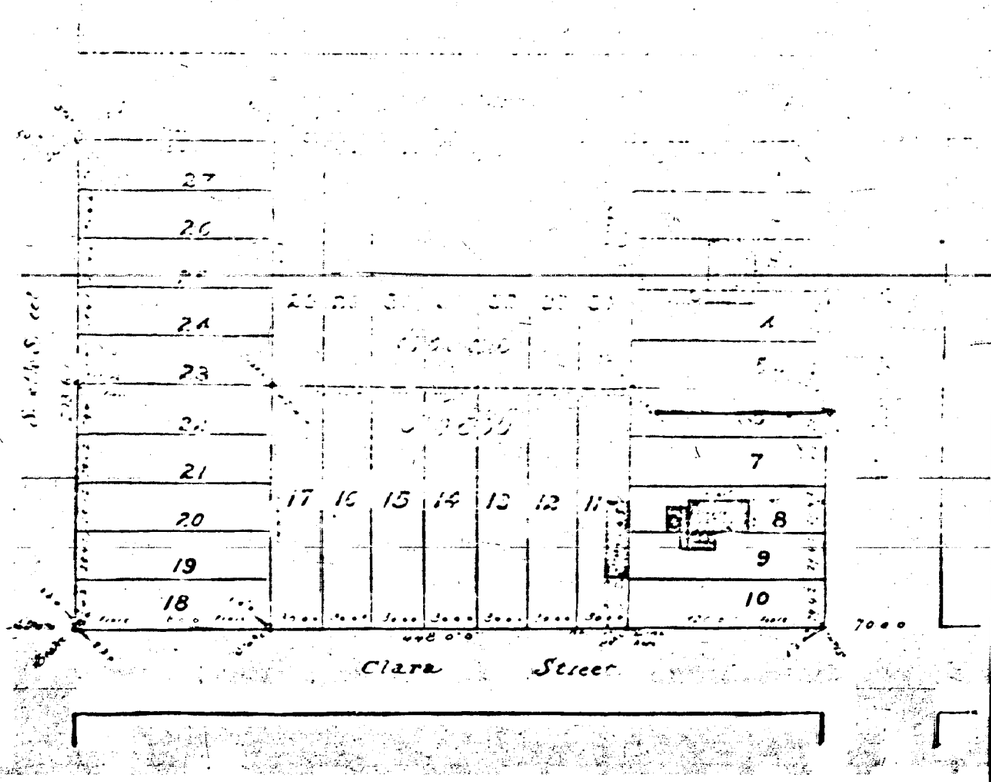

A L'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 4 JANVIER 1910, à midi. Vente par WILLARD & EISEMAN, 632 rue Gravier. En vertu d'un ordre de l'Honorable H. Lazaro, juge de la Division E, Cour Civile de District, In re Liquidation de la People's Brewing Co de la Nouvelle Orléans, No 89,304 et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous vendrons à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 4 janvier 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 29 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Washington sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Washington et Willow. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Washington et Clara. Les lots Nos 3 et 4 étant améliorés par un cottage simple. Les lots 8 et 9 étant aussi améliorés par un cottage simple.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 146 pieds 6 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles. Le lot No 11 étant améliorés et est contigu aux lots 10, 9, 8, 7, 6.

Les lots Nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 mesurant chacun 29 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Sixième sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 18 formant l'encoignure des rues Sixième et Clara, et le lot No 27 formant l'encoignure des rues Sixième et Willow.

Les lots Nos 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 146 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Toutes de ces mesures apparaîtront plus complètes par référence à un arpentage fait par H. W. Reynolds, député voyer de ville, le 4me jour de novembre 1909.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en paiement à part égale de 1 et 2 ans avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement final ci-dessus, lequel sera garanti par lien de vendeur et les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1910 et payer pour l'acte de vente pardevant John F. A. Diebel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de la vente chez l'encanteur.

WILLARD & EISEMAN
MEYER EISEMAN, Encanteur.
632 rue Gravier.

Charles Osterberger, avocat pour les Liquidateurs.

28 nov—28—déc 5 12 19 26—jan 2 4

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Bâtisse en Bois, Contigue.

No 3208 RUE DUMAINE.

Entre les rues N. Rendon et Avenue N. Hagan.—Succession de Joseph Lojacono.
No 81.310—Cour Civile de District—Division A.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—JEUDI le 13 janvier 1910 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de cour à moi adressé daté et signé du 9 décembre 1909, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, j'offrirai à l'enchère publique dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans cette partie autrefois connue comme le Faubourg Trémé, désignés comme lots numéros onze et douze, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan (autrefois la rue Première), les rues Dumaine, Rendon (autrefois Deuxième) et Ste-Anne, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot numéro onze, trente pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Dumaine sur cent pieds de profondeur, et le lot numéro douze, trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine sur cent pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage simple couvert en ardoises, contenant 3 chambres et cuisine, et contigue une bâtisse en bois, maintenant occupée pour objet de commerce.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en billets de l'acquéreur ou acquéreurs daté du jour de la vente publique, payable en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1909 et tous les frais de certificats nécessaires au dessus et en plus de prix de l'adjudication, et devant recevoir les loyers que du jour sur lequel l'acte de vente sera finalement passé. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de ou des acquéreurs et passé pardevant George Montgomery, notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Dani.
No 89.952—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. D.

Cottage Double, Nos 704 et 06 rue Joséphine.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 16 décembre 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances, située dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie du lot B, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Annonciation et Chippewa, sur un plan par L. Reinnstein, daté du 26 mai 1859 et déposé en l'étude de J. E. Jarreau notaire, laquelle portion de terre mesurant en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et une ligne (31' 11" 1") de face à la rue Joséphine sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds et dix pouces (95' 10") entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double avec 4 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année courante 1909 et payer les frais de tous certificats nécessaires, payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire et assurer la propriété de la date de l'adjudication, déposer avec l'encanteur dix pour cent (10 0/0) du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant recevoir les loyers et revenus de ladite propriété exemptés et à partir de la date du passage de l'acte de vente.

John F. Sullivan, Arthur Landry, avocats pour le demandeur.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, Lac.

En Gros **CHARBON** Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 982
513-521 rue Quartier. Téléphone Main 321.
Rue Adams. Téléphone Up. 1890.

Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MORGAN.

CALE SECHE DE SECTION, ALGER,
Téléphone Alger 28.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

3nov—10m—merc vend dim

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnée gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

13 nov—1m

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 JANVIER 1910.

Succession de Philippina Pitz, veuve par premier mariage de Louis Duckert, et épouse par deuxième mariage de Vincent Schwab, dit.

No 89.[illegible]—Cour Civile de District—Division A.

LE COTTAGE DOUBLE, Nos 625-27 RUE ESPAGNE, entre les rues Royale et Chartres, daté et borné par St-Roch.

LE MAGASIN ET RESIDENCE Nos 1601 ET 1603 RUE MANDEVILLE, coin Claiborne.

LE COTTAGE SIMPLE, No 1605 RUE MANDEVILLE, entre les rues Claiborne et Derbigny.

LE COTTAGE SIMPLE, No 2317 RUE N. CLAIBORNE, entre les rues Mandeville et Espagne.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur.—Par ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé du 13 décembre 1909, et à moi adressé, j'offrirai en vente MARDI, le 18 janvier 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 149, borné par les rues Espagne, Royale, Chartres et St Roch, désigné par le No cinq sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, daté du 27 janvier 1835, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 745, borné par les rues Mandeville, Claiborne, Derbigny et Espagne, désigné par la lettre A sur un plan ou certificat de subdivision dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civil, le 14 octobre 1909, et d'après lequel ledit lot A formant l'encoignure des rues Mandeville et Claiborne, et mesurant trente trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Mandeville, la même largeur dans le fond sur profondeur et façade à la rue Claiborne de cent deux pieds quatre pouces quatre lignes entre lignes parallèles et est connu par les Nos municipaux 1601-03 rue Mandeville.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, désigné par la lettre B sur ledit plan ci-dessus référé ou certificat de subdivision dressé par George de Armas, voyer et ingénieur civil, sous la date du 14 octobre 1909, d'après cela ledit lot B commence à une distance de trente trois pieds deux pouces de la ligne de l'encoignure des rues Mandeville et Espagne et mesurant trente pieds de face à la rue Mandeville sur 120 de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot B étant le lot numéro 1601 rue Mandeville.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, désigné par la lettre C sur ledit plan ou certificat ci-dessus référé de subdivision dressé par George de Armas, voyer et ingénieur civil, sous la date du 14 octobre 1909, et d'après cela ledit lot C commence à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Mandeville et Claiborne, et mesurant dix neuf pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Claiborne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé de la portion du fond des lots originaux 1 et 24 et est connu par le numéro municipal 2317 rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent pour l'acte de vente et que les actes de vente devant être passé pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
442 Palmyre Audubon.

T. B. Walker, avocat.
16 déc—16 19 26—jan 2 9 16 18

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion pour Cottages dans le Premier District.

Personnes qui cherchent des "Homes" Placeurs et Speculateurs, Attention !

Cottage Double 2049-51 rue Gravier, près de la rue Broad.

Aussi—Cottage Simple, 3015 rue Thalie entre les rues Claiborne et Derbigny.

JEUDI le 13 janvier 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

IN RESUCCESSION DE AMOS HINKSON
No 88 461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Div. D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la sus dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 585, borné par l'avenue Toulane, les rues Gravier, Broad et Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 26, sur un plan par F. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890, et d'après lequel plan ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces et 7 lignes les améliorations sont connues comme 2049-51 rue Gravier.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 453 borné par les rues Thalie, Claiborne, Melpomène et Derbigny, ledit lot est désigné par le No 11 et mesure 27 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur une profondeur et façade à la rue Thalie de 109 pieds et formant le coin des rues Thalie et Derbigny; étant la même propriété acquise par le défunt par acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 30 juin 1902.

Les améliorations sont connues comme 3015 rue Thalie.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Alvin E. Hebert, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1910 devant être assumées par l'acquéreur qui doit déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
John Dymond Jr, avocat.
12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Un lot de meubles de ménage, Ornements, Tapis et un Melodian.

In Re Succession de Amos Hinkson.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Div. D, Dossier No 88 461. Il sera vendu à l'encan, LUNDI, 20 décembre 1909, à 11 heures a. m., sur les lieux No 3018 rue Thalie, les susdits effets.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur

11 déc—11 12 19 20

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE COMPTES OUVERTS.

A. V. Dessommes vs Bellevue Poultry Supply Co., Ltd.

No 88,914—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 339 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 2 décembre 1909, et signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Le comptes ouverts en bloc et sans limite ni réserve de la Bellevue Poultry Supply Co Ltd. Une liste des dits comptes peut être vu au bureau des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

Denégre et Blair, avocats.
10 déc—10 19 21

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle Cottage en Bois à Deux Etages, élégante et moderne avec grands terrains.

No 3605 rue PRYTANIA

Entre rues Nord-Ouest de la rue Foucher.
Succession de Mme L. J. Weiss.
No 90.521—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL ET PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet.

MARDI, le 21 décembre 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé du 13 décembre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Foucher, St Charles et Antoine et mesurant soixante deux pieds six pouces de face à la rue Prytania sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles et façade à la rue Foucher, ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Prytania et Foucher. Le tout d'après un devis dressé par A. de Armas, député voyer de la ville le 29 août 1885 et annexé à un acte par devant Geo. Preot, notaire, le 3 septembre 1885. Cette résidence est convenable et confortable et à l'usage de plusieurs lignes de chars.

Conditions—Comptant dix pour cent comptant requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant W. F. Brewer notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 nov—18 23 30—déc 7 14 21

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme L. J. SCHNEIDER.
No 91.550—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI, 11 JANVIER 1910,

à midi à la Bourse d'encan des immeubles, 311 rue Baronne il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté du 10 décembre 1909, dans la susdite affaire la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Rempart, Dryades et Quatrième, désignée comme carré No 275, ladite terre est désignée par le No Quatre et partie de Cinq et mesure vingt sept pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Washington, sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, et annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 31 juillet 1871, les bâtisses sur ladite terre portent le vieux No 307 de la rue Washington.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en font partie, situé dans les carré et district décrits en premier lieu, désigné comme partie du No cinq sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, annexé à un acte pardevant Jas. Fahey, ancien notaire, le 31 juillet 1876, mesurant d'après ledit plan vingt-huit pieds un pouce une ligne plus ou moins de façade rue Washington sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages, tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson, Philippe, Laurent et White ou Bassin, désigné par le No quinze et mesurant vingt-neuf pieds trois pouces et trois lignes et un quart de face rue Jackson sur une profondeur de cent quarante pieds ensemble avec tout droit, titre, part ou intérêt que la défunte avait ou pouvait avoir dans une allée à l'arrière de ladite propriété, dix pieds de largeur et ouvrant rue White.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et ce qui y appartient ou en fait partie situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Josephine, Laurent et White, ledit terrain mesure trente-un pieds six pouces sept lignes et demie de face à la rue Jackson, sur cent quatre pieds de profondeur et de façade rue Laurent, formant un des coins des rues Jackson et Laurent, d'après un plan de Adolph Knoll, architecte, daté du 7 juin 1852 et déposé en l'étude de W. S. Peters, alors notaire de cette ville.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson, Philip, Laurent et White (ou Bassin), désigné par le No seize, et mesure vingt neuf pieds trois pouces, trois lignes un quart de face rue Jackson, sur une profondeur de cent quarante pieds, ensemble avec tout droit, titre, part ou intérêt appartenant ou ayant pu appartenir à la défunte dans une allée à l'arrière de ladite propriété de dix pieds de largeur, ouvrant rue White.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré No 260 borné par les rues Jackson, White, Rempart (anciennement Laurent) et Josephine, d'après un plan de J. A. Pueyo, architecte, daté du 28 novembre 1845, et déposé en l'étude de A. Chipella, ancien notaire, ledit terrain forme le coin des rues Jackson et White, et mesure trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face rue Jackson sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue White.

7° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, passages, privilèges, servitudes avantages et ce qui y appartient ou en fait partie, située dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson, Philippe, Laurent et White (ou Bassin), désigné par le No sept sur un plan de De Pouilly, voyer, daté de janvier 1845, et mesure trente-un pieds de face avenue Jackson sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en faisant partie situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Josephine, Laurent et Dryades (anciennement Carroll), désigné par le No Sept sur un plan de L. Sorgi, voyer, daté de juin 1846, déposé en l'étude de L. R. Kemp, alors notaire en la paroisse de Jefferson en cet Etat. Ledit terrain mesure cinquante pieds six pouces et six huitièmes de pouce de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds deux pouces et deux huitièmes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

AUSSI

UN LOT DE MEUBLES CONSISTANT D'UN DIVAN ET D'UN LINOLEUM

Conditions—Pour les meubles—Comptant.

Pour les immeubles—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a, à crédit de un et deux ans, garanti par des billets hypothécaires au vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication les taxes d'Etat de 1909 et toutes les taxes subséquentes d'Etat et de ville seront payées par l'un ou les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication; l'un ou les acquéreurs paieront tous les certificats exigés et seront attachés aux actes de vente. Les loyers ne seront dûs aux acquéreurs qu'à partir du jour de la signature de l'acte de transfert; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire aux frais des acquéreurs.

11 déc—11 12 19 26—jan 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS EVALUATION, SANS LIMITES NI RÉSERVES.

Comptes courants—Comptes courants à vendre au tiers.

Louis F. Ernst vs Ideal Laundry Company Ltd
No 90,537—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 18 décembre 1909 à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 3 décembre 1909 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un lot de comptes ouverts d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

7 déc—7 12 18

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York.

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété dans le Troisième District

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 900-902 RUE MONTEGUT.

Dans l'affaire de Henrietta Dora Smith

No 90.[illegible]—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 789 rue Union—MARDI, le 14 janvier 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé du 13 décembre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Montegut, dans le Troisième District de cette ville, et No 281 borné par les rues Bourgogne, Nord, Rampart, Prairie et Montégut, ledit lot marqué No 3, d'après un plan dressé par Louis J. Pilié, le 3 novembre 1905 et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, alors un notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Montégut sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Grapemyrtle (autrefois Bourgogne) ensemble avec toutes les bâtisses sur ledit terrain.

Etant la même propriété acquises par Joseph Smith de Mlle Hélène Nivet d'après un acte de vente passé pardevant F. D. Chambonnet, notaire de cette ville, le 3 janvier 1896 et est enrégistré dans le Bureau des transferts de cette Paroisse en le livre 161, folio 138.

Par jugement rendu et signé le 20 juin 1898 dans l'affaire de la succession de Joseph Smith No 50 743 du dossier de la Cour Civile de District enrégistré en le Bureau des transferts livre 170, folio 691.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois avec deux étages dans le fond connu comme 900-902 rue Montégut, coin Bourgogne maintenant de chaque côté 6 chambres, cuisine, hangar et cabinet.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dûes et exigibles pour l'année 1909 et déposer 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être versés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Alonzo Woodville, notaire.

Carsten E. Torjusen & Woodville & Woodville, avocats pour l'administration.

16 déc—16 19 26—jan 2 9 16 18

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

1332-34 Rue Elmire, près Villere.

SUCCESSION DE LAWSON CAIN.
No 91.189—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 30 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. A, daté du 17 novembre 1909, dans l'affaire de la succession de Lawson Cain, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 528, borné par les rues Elmire, Urquhart, Désiré et Villeré, lequel dit lot est désigné sur un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 avril 1897 et annexé pour référence à un acte de partage passé pardevant F. D. Chambonnet notaire, le 4me jour de mai 1897, d'après lequel plan ledit lot mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, subdivisé en deux chambres et cuisine de chaque côté, bâtisses dans le fond, etc., loué à six dollars par côté. Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1909.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Rella A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple, 2418 rue Gravier.

Succession de Mme Eunice C. Lee.

No 91,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet—MARDI, le 21 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 15 novembre 1909, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Div. B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec tout les droits, privilèges et servitudes ci-dessus appartenant ou de quelque façon, dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet originalement No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No vingt trois sur un plan de subdivision du dit ilet, en 34 terrains par A. De Armas, député voyer de ville, daté du 4 avril 1885, et annexé pour référence et record à un acte pardevant N. B. Trist, notaire, daté du 15 juin 1885, et mesurant trente pieds, trois pouces à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et de payer pour l'acte de vente pardevant Jos Lautenschlaeger, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication chez Cicero A. Ramsey